



SE-UNSA REIMS

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
ac-reims@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/reims/>



SE-UNSA REIMS - Flash du 6 avril 2012

Merci d'afficher ce flash en salle des profs (utilisez le format. pdf joint) ou transférez-le

Sommaire

- 1/ Mutations intra : Fiche de suivi et brochure mutation
- 2/ Circulaire de rentrée : programme ou testament
- 3/ Frais de déplacement : le SE-UNSA interpelle le ministère
- 4/ Evaluation des enseignants : le ministère tente de passer en force !
- 5/ Congrès de l'UNSA-Education à Angers



1/ Mutations intra : Fiche de suivi et brochure mutation

Vous participez aux mutations intra ? N'oubliez pas de nous envoyer votre fiche de suivi...

C'est ici > <http://sections.se-unsa.org/reims/spip.php?article522>

2/Circulaire de rentrée : programme ou testament : Le ministère vient de publier la circulaire d'organisation de la rentrée 2012. Celle-ci met en cohérence les dispositifs nouveaux autour de deux notions : personnalisation et responsabilisation. Cohérence, oui. Pertinence, c'est moins sûr. Quant aux conditions de mise en œuvre, elles sont totalement ignorées.

A lire la circulaire parue au BO du 27 mars, on hésite entre la colère, la stupéfaction, et l'"admiration" devant l'imagination créative des rédacteurs. On se croit revenu aux plus belles années du stalinisme, quand les objectifs du plan quinquennal étaient chaque fois atteints, voire dépassés, et qu'en même temps, la famine sévissait dans les campagnes. Rassurez-nous, messieurs et mesdames les responsables du ministère, c'est bien un exercice de communication ? Vous ne croyez pas ce que vous écrivez ? Sinon, il faut vite vous rendre sur le terrain pour vous rendre compte de la réalité de ce que vivent les élèves et les personnels. Et pas des visites « Potemkine », avec acteurs éducatifs triés sur le volet au discours formaté pour ne pas déranger vos certitudes. Ensuite, vous n'écrirez plus que « le profilage des postes dans les écoles et établissements Éclair permet la constitution d'une équipe stable » ou que « l'amélioration de la qualité de la formation initiale, notamment avec le développement de nouvelles compétences professionnelles, s'inscrit désormais dans une perspective large ».

Plus grave, la circulaire justifie, sous prétexte de « personnalisation des parcours », une politique de régression scolaire. C'est au nom de ce concept qu'on promeut les dispositifs de relégation dès la classe de quatrième et le « chacun pour soi » par l'assouplissement de la sectorisation et l'exfiltration de quelques-uns hors des établissements difficiles vers les internats d'excellence. Internats d'excellence vitrines, dont le coût (500 millions d'euros pour 2200 élèves) équivaut à 12000 postes. Au lieu de devenir le collège de tous, le collège unique transformé en collège pour chacun, devient dans les faits le collège du chacun pour soi et du chacun chez soi.

La partie consacrée à la formation initiale et continue des enseignants devra figurer elle aussi dans les anthologies de la mauvaise foi politique ou de la dissimulation de la misère sous des habits « modernes ». Qu'on en juge : « Les espaces en ligne de ressources et de formation, mis à la disposition des nouveaux enseignants et des personnels d'éducation, seront enrichis ». Avec un tel programme, nous voilà rassurés !

Le SE-Unsa reviendra en détail sur les différentes mesures que ce très long texte met en avant. En ayant en tête l'espoir que cette circulaire ne soit pas un programme, mais bel et bien un testament

3/ Frais de déplacement : le SE-UNSA interpelle le ministère



Depuis plusieurs semaines, le prix des carburants atteint des niveaux jamais connus. Le pouvoir d'achat de tous, déjà en baisse, en est fortement impacté. De nombreux enseignants du 1er et du 2nd degré sont contraints de se déplacer en utilisant leur véhicule personnel pour les besoins du service et doivent autofinancer leurs déplacements, faute de remboursement suffisant ou d'enveloppes kilométriques suffisamment créditées. C'est inadmissible !

Le SE-Unsa a donc écrit au ministre de l'Éducation nationale afin qu'il prenne en compte la réalité des prix par des mesures spécifiques pour permettre aux personnels d'assumer pleinement leurs missions
Lire la lettre au ministre > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article4446>

4/ Evaluation des enseignants : le ministère tente de passer en force !



Le ministère veut imposer un texte aggravant (mois de pénalités) le projet de réforme précédent.

Rappel > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article4394>

Les fédérations de l'éducation nationale écrivent au ministre pour s'opposer unanimement à ce projet

La lettre au ministre > <http://www.unsa-education.org/telechargement/social/lettreauministre.pdf>

5/ Congrès de l'UNSA-Education à Angers



Pour connaître la nouvelle équipe nationale :

> <http://www.unsa-education.org/telechargement/congres/EquipeUE.pdf>

Pour lire l'intervention de la Champagne-Ardenne au congrès d'Angers à propos de la laïcité

> <http://www.unsa-education-marne.com/article-laicite-angers-2012-congres-de-l-unsa-education-102638614.html>

6/ Avez-vous signé la pétition contre le jour de carence ?



Signez et faites signer la pétition d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle, lancée par l'Unsa éducation et tous ses syndicats, pour la suppression du jour de carence. Cette disposition injuste pénalise tous les personnels dont l'état de santé nécessite un arrêt de maladie.

Pour signer la pétition en ligne : <http://petition.unsa-education.org/?petition=3>

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) à la Présidence de la République. Le gouvernement actuel a instauré, sans aucune concertation, un jour de carence dans la Fonction publique avec effet au 1er janvier 2012, faisant ainsi des fonctionnaires des boucs émissaires faciles.

Cette décision pénalise tous les personnels dont l'état de santé nécessite un arrêt de maladie, comme s'ils en étaient personnellement responsables.

Ce choix ampute un pouvoir d'achat déjà en berne, depuis, entre autres, le gel du point d'indice imposé depuis 2011. Alors que la RGPP et la politique de suppression massive d'emplois ont aggravé les conditions de travail des agents, cette mesure s'avère particulièrement injuste et pénalisante pour les personnels à la santé la plus fragile.

Les personnels signataires vous demandent de prendre l'engagement de supprimer cette mesure injuste, si vous êtes élu(e).

Vos contacts au Se-UNSA :

Jean-Michel ALA VOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré et élu CAPA 06.88.30.23.74

Hamdy OULD AMAR, Sandrine LEFEVRE, et Philippe GARET, élu(e)s en CAPA Certifiés

Michel DOUSSOT et Pascal DELAUNAY, élus en CAPA Agrégés

Patrice BARTHELEMY et François CARRE, élus en CAPA PLP

Didier VANOTTI et Gérard COSTE, élus en CAPA PEGC

Miloud BEN AMAR et Laurent PINOT, élus en CAPA CPE

Antonio SATURNO et Sandrine BAGUET, responsables Enseignants non titulaires



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profs contractuels

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère > <http://sections.se-unsa.org/reims/spip.php?article109>

Pour vous désinscrire de la lettre électronique, envoyez un mail en retour